CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E50176** **VALABLE JUSQU'AU** **14/09/2027**

ÉDITÉ LE 25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1983

Raison sociale : ENTREPRISE P. QUESADA

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/12/1999

Capital : 15 244

16 CHEMIN DE SAQUIER
NICE LINGOSTIERE
06200 NICE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NICE 93B00725 93B00725

Siret : 326 697 240 00025

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 9124671-0

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 23054712410

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 23054712410

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 04 93 29 85 10 **Fax :** 04 93 29 84 95

Portable : 0615454395

Responsabilité légale :
CUVILLIER JARNO GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : quesada.sarl@wanadoo.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 179 777 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	2	21/07/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 16:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.